



ARBORIS
consultants

Consolidation des arbres par le haubanage

Du 19 au 22 Septembre 2023

Bulletin d'inscription à retourner avant le 14 aout 2023 à :

ARBORIS Consultants - Résidence le Bois de Boulogne - Bât A - 80 route de Grenoble - 06200 NICE

Organisme de formation enregistré sous le N° 93.06.07656.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Tél. : 06 30 36 32 24 – Courriel : formation@arboris-consultants.fr

Participant

Nom et Prénom :

Tél. : Courriel :

Profession : Secteur d'activité :

Bénéficiez-vous de la Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé ? Oui Non
(si oui, notre référent handicap prendra contact avec vous afin d'adapter la formation à vos besoins)

Facturation

Nom de la société :

Adresse :

Tél. : Courriel :

Le participant s'inscrit à la formation organisée dans la région bordelaise du 19 au 22 Septembre (soit 28 heures de formation).

Montant de la formation* : 1140 € TTC. Comprenant :

- o **Acompte 30 %** : 342€ à joindre à ce bulletin avant le 14 aout 2023;
- o **Règlement du Solde** à la réception de la facture.

Le montant correspond à la participation aux journées de formation, aux documents remis. Les repas ne sont pas inclus.

Règlement du solde (plusieurs choix possible) :

- la Société et/ou Un OPCO/VIVEA :
- Chèque ou Virement (IBAN FR76 3000 3014 9500 0209 1275 893 – BIC SWIFT : OGEFRPP)

Vous attestez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes, du programme prévisionnel et des prérequis pour assister à la formation.

Fait à :

Cachet de l'entreprise — Nom du signataire

Le :

*ARBORIS Consultants est un organisme exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code général des impôts. Les formations animées par des formateurs sous-traitants non exonérés de TVA sont alors soumises à une TVA de 20%.